AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_15-DE
Reçu le 15/04/2016

DE 09-04-2016-15

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 9 Avril 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le neuf du mois d'Avril à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 1er avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., RECOQUE P.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, DUTOUR Vivien par LEJEUNE David, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette.

Absent : LASSAIGNE J.F.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : ANNULATION DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'annuler sa délibération du 30 janvier 2016 portant sur la création d'un budget bois.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_16-DE
Reçu le 15/04/2016

DE 09-04-2016-16

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 9 Avril 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le neuf du mois d'Avril à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 1er avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., RECOQUE P.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, DUTOUR Vivien par LEJEUNE David, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette.

Absent : LASSAIGNE J.F.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE MENUISERIE DU BATIMENT MAIRIE 1ERE TRANCHE

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que dans le cadre du TEPCV, le changement des menuiseries de la partie locative du bâtiment de la mairie a été programmé. Suite à la consultation de trois entreprises, deux d'entre elles ont bien voulu présenter un devis conforme au cahier des charges.

Après l'étude de ces devis, l'Entreprise VACHER a été retenue. Le montant de son offre s'élève à la somme de 10 398,00 € HT, 12 477,60 € TTC.

Elle signale qu'une deuxième consultation va être lancée pour la 2ème tranche.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_17-DE
Reçu le 15/04/2016

DE 09-04-2016-17

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 9 Avril 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le neuf du mois d'Avril à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 1er avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., RECOQUE P.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, DUTOUR Vivien par LEJEUNE David, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette.

Absent : LASSAIGNE J.F.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : TRAVAUX SMGF

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le SMGF a décidé de procéder à des travaux visant à améliorer la desserte forestière. L'Entreprise DAUPHIN a été désigné pour un montant de 4 034 € HT, 4 840,00 € TTC et la maîtrise d'œuvre confiée à l'ONF pour un montant d'honoraires de 991,50 € HT, 1 189,80 € TTC. Le total de ce projet s'élève donc à la somme totale de 5 025,50 € HT, 6 600,80 € TTC.

Comme le veut la réglementation, il est demandé au Conseil municipal d'en approuver la réalisation ainsi que le coût.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des présents, approuve la réalisation des travaux projetés par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Echandelys et en accepte le coût tel qu'énuméré ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_18-DE
Reçu le 15/04/2016

DE 09-04-2016-18

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 9 Avril 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le neuf du mois d'Avril à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 1er avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., RECOQUE P.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, DUTOUR Vivien par LEJEUNE David, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette.

Absent : LASSAIGNE J.F.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : ACCESSIBILITE

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la loi impose de réaliser les travaux d'accessibilité dans les ERP et IOP de la commune. Après analyse synthétique de la situation de chacun au regard des obligations d'accessibilité en vigueur définies par l'arrêté prévu à l'article R 111-19-7 du code de la construction et de l'habitation, Elle présente les aménagements qu'ils conviendraient de réaliser :

Salle polyvalente : installation d'une tablette surbaissée, mise en conformité de l'escalier de la scène,
Utilisation des sanitaires, avec installation d'un lave-main, dispositif de fermeture de porte, barre d'appui latérale, demande de dérogation pour accéder à la scène
Mairie : création d'une banque d'accueil dans la salle des fêtes avec boucle auditive, interphone, création d'un parking PMR, mise en conformité de l'escalier
Ecole : mise en conformité des escaliers, rampe amovible pour l'entrée, remplacement de la porte d'entrée, demande de dérogation pour le wc car wc dans la salle des fêtes juste à côté, mise en accessibilité des escaliers de la cour de récréation et du préau
Relais de la Fontaine : Bar, hôtel, restaurant, avec 2 chambres d'hôtel : rampe d'accès, modification du sanitaire pour le rendre accessible, modification de l'entrée du sanitaire, cuvette accessible, avec fermeture de porte adaptée, barres d'appui, signalétique
Mise en conformité de l'escalier qui conduit à l'étage, contrastes visuels sur les portes
Eglise : création d'un stationnement PMR, mise en conformité des marches
Cimetière : création d'un stationnement PMR, pour l'entrée, création d'un plan incliné et changement de la grille

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_18-DE
Reçu le 15/04/2016

Toilettes publiques : rendre les toilettes accessibles, supprimer la cloison actuelle, surélévation du sol pour supprimer la marche actuelle, refaire le carrelage du sol, changement des cuvettes WC, urinoirs, ajouter un lave main, barre d'appui, Modification de la porte pour la rendre assez large, avec fermeture de porte adaptée, signalisation du lieu.

Le coût total est estimé à la somme de 59 300 € HT

Elle précise que la commune possédant un ERP de 4ème catégorie, le délai de réalisation des travaux peut être de deux fois trois ans, soit 6 ans. Eu égard à l'importance de la somme et des contraintes budgétaires, elle propose de débuter les travaux en 2016 et de les étaler jusqu'en 2021 suivant le calendrier ci-dessous :

			Date Début	Date fin	Montant estimé
1	ERP	Salle polyvalente	2016	2021	13 150,00 €
2	ERP	Mairie	2016	2018	7 100,00 €
3	ERP	Ecole	2021	2021	25 700,00 €
4	ERP	Relais	2016	2020	5 700,00 €
5	ERP	Eglise	2016	2017	1 500,00 €
6	IOP	Cimetière	2016	2017	1 100,00 €
7	IOP	Toilettes publiques	2016	2020	5 050,00 €
		TOTAL			**59 300,00 €**
		ANNEE 1	2016		4 350,00 €
		ANNEE 2	2017		1 600,00 €
		ANNEE 3	2018		5 800,00 €
		ANNEE 4	2019		2 850,00 €
		ANNEE 5	2020		9 000,00 €
		ANNEE 6	2021		35 700,00 €
					59 300,00 €

Elle informe qu'en vue de réaliser ces aménagements, il convient de déposer auprès des services compétents de la DDT une demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap). Après validation, les achats de matériels et les travaux prévus pourront débuter courant 2016.

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_18-DE
Reçu le 15/04/2016

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- décide d'approuver les aménagements nécessaires à l'accessibilité des ERP et IOP de la commune tels que listés ci-dessus.

- demande à Madame le Maire de déposer auprès des services concernés la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'ap) et sollicite l'autorisation de réaliser les aménagements programmés sur une durée de deux périodes de 3 ans maximum, soit 6 ans.

- Après réception de l'approbation de l'Ad'ap, de débuter les mises en conformité programmé courant de l'année 2016 et de les réaliser suivant le tableau présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_18-DE
Reçu le 15/04/2016

AR PREFECTURE
063-216301424-20160409-09_04_2016_19-DE
Reçu le 15/04/2016

DE 09-04-2016-19

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 9 Avril 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le neuf du mois d'Avril à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 1er avril s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., RECOQUE P.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, DUTOUR Vivien par LEJEUNE David, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette.

Absent : LASSAIGNE J.F.

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DESIGNATION D'UN REFERENT PARC LIVRADOIS FOREZ POUR L'ACCUEIL DES POPULATIONS NOUVELLES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de nommer comme référent de la commune auprès du Parc Livradois Forez pour l'accueil des nouvelles populations :

- HEUX Christian

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme